

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine, tenue au lieu ordinaire de ses séances, **le mardi, huitième jour du mois de novembre deux mille vingt-deux à 19h30**, le tout suivant les dispositions voulues par la loi.

Sont présentes mesdames les conseillères Isabelle Morin, Annick Latour, Marie Levert et monsieur le conseiller Martin Gélinas formant quorum sous la présidence de madame Jocelyne Bates, mairesse. Madame Danielle Chevrette, directrice générale et greffière par intérim, monsieur Serge Courchesne, directeur général adjoint et trésorier ainsi que Me Audrey-Maude Parisien, greffière adjointe sont également présents.

Messieurs les conseillers Sylvain Bouchard et Michel LeBlanc sont absents.

390-11-22 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de pourvoir à la nomination de maires suppléants pour l'année 2023.

Il est proposé par madame la conseillère Marie Levert, appuyée par madame la conseillère Isabelle Morin et il est résolu à l'unanimité de désigner les conseillers (ères) au poste de maire suppléant aux périodes ci-dessous pour l'année 2023 :

| Conseiller (ère) | District | Période |
|------------------|----------|--|
| Martin Gélinas | 2 | 1 ^{er} janvier au 28 février 2023 |
| Sylvain Bouchard | 4 | 1 ^{er} mars au 30 avril 2023 |
| Annick Latour | 3 | 1 ^{er} mai au 30 juin 2023 |
| Michel LeBlanc | 6 | 1 ^{er} juillet au 31 août 2023 |
| Marie Levert | 5 | 1 ^{er} septembre au 31 octobre 2023 |
| Isabelle Morin | 1 | 1 ^{er} novembre au 31 décembre 2023 |

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

(Signé) Jocelyne Bates
MME JOCELYNE BATES
MAIRESSE

(Signé) Danielle Chevrette
MME DANIELLE CHEVRETTE
GREFFIÈRE PAR INTÉRIM

Copie certifiée conforme, ce 10 novembre 2022



Danielle Chevrette, directrice générale
Et greffière par intérim